



**2010-2011**  
*Annual Report*

Energy

**2010-2011**  
*Rapport annuel*

Énergie

## **2010-2011 Annual Report**

### **Published by:**

Department of Government  
Province of New Brunswick  
P. O. Box 6000  
Fredericton, New Brunswick  
E3B 5H1  
Canada

<http://www.gnb.ca>

### **November 2011**

#### **Cover:**

Communications New Brunswick

#### **Printing and Binding:**

Printing Services, Supply and Services

ISBN xxx-x-xxxxx-xxx-x

ISSN xxxx-xxxx

Printed in New Brunswick

## **Rapport annuel 2010-2011**

### **Publié par :**

Ministère des gouvernement  
Province du Nouveau-Brunswick  
Case postale 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1  
Canada

<http://www.gnb.ca>

### **Novembre 2011**

#### **Couverture :**

Communications Nouveau-Brunswick

#### **Imprimerie et reliure :**

Services d'imprimerie, Approvisionnement et  
Services

ISBN xxx-x-xxxxx-xxx-x

ISSN xxxx-xxxx

Imprimé au Nouveau-Brunswick



**2010-2011**  
*Annual Report*

Energy

**2010-2011**  
*Rapport annuel*

Énergie



The Honourable Graydon Nicholas  
Lieutenant-Governor of the Province of New  
Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the  
Annual Report of the Department of Energy for the  
fiscal year April 1, 2010 to March 31, 2011.

Respectfully submitted,



Craig Leonard  
Minister of Energy

---

The Honourable Craig Leonard  
Minister of Energy  
Saint John, NB

Dear Minister:

It is my pleasure to present to you on behalf of the  
Staff of the Department of Energy the Annual  
Report outlining the operations during the 2010-  
2011 fiscal year.

Respectfully submitted,



Douglas Holt, CGA  
Acting Deputy Minister of Energy

L'honorable Graydon Nicholas  
Lieutenant-gouverneur de la province du  
Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai le privilège de vous soumettre le rapport annuel du  
ministère de l'Énergie visant l'exercice du 1<sup>er</sup> avril 2010  
au 31 mars 2011.

Je vous prie d'agréer, Votre Honneur, l'expression de  
ma très haute considération.

Le ministre de l'Énergie,



Craig Leonard

---

L'honorable Craig Leonard  
Ministre de l'Énergie  
Saint John, (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du personnel  
du ministère de l'Énergie, le rapport annuel faisant état  
des activités du Ministère au cours de  
l'exercice 2010-2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,  
l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-ministre de l'Énergie par intérim,



Douglas Holt, CGA



## **Table of Contents**

Mission Statement.....	1
Introduction.....	1
Highlights 2010 - 2011 .....	3
Electricity Highlights (2010-2011).....	6
Renewable Energy Highlights (2010-2011)..	8
Petroleum Product Highlights (2010-2011) .....	9
Energy Regulation Highlights (2010-2011).....	10
Regional Cooperation Highlights (2010-2011).....	10
Financial Information.....	13
Organizational Chart.....	14

## **Table des matières**

Énoncé de mission .....	1
Introduction.....	1
Points saillants 2010 - 2011 .....	3
Points saillants: Électricité (2010-2011) .....	6
Énergie renouvelable .....	8
Points saillants: Produits pétroliers (2010-2011) .....	9
Points saillants: Règlementation de l'énergie (2010-2011) .....	10
Points saillants: Coopération régionale (2010-2011).....	10
Information financière .....	13
Organigramme.....	14





## **Mission Statement**

To ensure New Brunswickers have access to energy choices at a competitive cost while respecting the environmental and societal concerns.

## **Introduction**

Under the direction of the Deputy Minister, departmental activities focused on the following areas:

- electricity;
- renewable energy and emerging technologies;
- pipelines, petroleum and natural gas;
- energy policy development;
- energy sector market development; *and*
- education and awareness and corporate services.

Fiscal year 2010-2011 Department of Energy milestones include:

- The release of an options paper aimed at strengthening the Energy and Utilities Board to better protect New Brunswick ratepayers (June 2010).
- The issuance of a request for expressions of interest to community groups and First Nations interested in developing community energy projects (June 2010).
- The completion of an energy corridors study, building upon a stakeholder workshop held in March of 2009 and subsequent analysis. The report contained a comprehensive review of domestic and external energy sources and market areas and an evaluation of potential corridors (July 2010).

## **Énoncé de mission**

Assurer à la population du Nouveau-Brunswick un accès à des choix énergétiques à un coût concurrentiel tout en tenant compte des préoccupations d'ordre social et environnemental.

## **Introduction**

Sous la direction du sous-ministre, les activités du Ministère ont été axées sur les domaines suivants:

- l'électricité,
- les énergies renouvelables et les technologies émergentes,
- les canalisations, le pétrole et le gaz naturel,
- l'élaboration d'une politique énergétique,
- le développement du marché du secteur de l'énergie, et
- la formation et la sensibilisation et les services généraux.

Voici les principaux faits marquants de l'exercice 2010-2011 pour le ministère de l'Énergie:

- Publication d'un document d'options visant à renforcer la Commission de l'énergie et des services publics afin de mieux protéger les consommateurs du Nouveau-Brunswick (juin 2010).
- Lancement d'une demande de déclarations d'intérêt à l'intention des groupes communautaires et des Premières nations pour la réalisation de projets énergétiques communautaires (juin 2010).
- Achèvement d'une étude des corridors énergétiques, qui a pris appui sur un atelier tenu en mars 2009 avec les parties prenantes et une analyse ultérieure. Le rapport comportait un examen approfondi des sources d'énergie et des marchés intérieurs et extérieurs, ainsi qu'une évaluation des corridors potentiels (juillet 2010).

- Atlantic Premiers re-affirmed their commitment to the creation of a collaborative strategy for clean and renewable energy across the region (July 2010).
  - NB Power and Nova Scotia Power Inc. announce that they are exploring the possibility of building a new transmission connection between southern New Brunswick and Colchester County, Nova Scotia (July 2010).
  - The release of a new resource document to help interested proponents develop community energy projects (August 2010).
  - The election of a new Progressive Conservative government with Craig Leonard appointed as Energy Minister (September/October 2010).
  - Former cabinet minister Jeannot Volpé and former energy deputy minister William Thompson were appointed as commissioners tasked with developing a long-term energy plan for New Brunswick (October 2010).
  - NB Power and Atomic Energy of Canada Limited (AECL) released a revised time line for the Point Lepreau refurbishment project, with a planned completion date of May 2012 for AECL's reactor retubing activities and a back to service date of fall 2012 (October 2010).
  - The Energy Commission, co-chaired by Jeannot Volpé and William Thompson traveled to nine municipalities to receive presentations, host open houses and facilitate public dialogue sessions designed to seek input from residents on the future energy direction of the province (February 2011).
- Réaffirmation de l'engagement des premiers ministres de l'Atlantique à l'égard de la création d'une stratégie de collaboration pour la production d'énergie propre et renouvelable dans la région (juillet 2010).
  - Annonce, par Énergie NB et la Nova Scotia Power Inc., qu'elles sont à explorer la possibilité de construire une nouvelle ligne de transport d'électricité entre le sud du Nouveau-Brunswick et le comté de Colchester, en Nouvelle-Écosse (août 2010).
  - Publication d'un nouveau document sur les ressources afin d'aider les promoteurs intéressés à élaborer des projets énergétiques communautaires (août 2010).
  - Élection d'un nouveau gouvernement progressiste-conservateur et nomination de Craig Leonard, ministre de l'Énergie (septembre/octobre 2010).
  - Nomination de l'ancien ministre Jeannot Volpé et de l'ancien sous-ministre de l'Énergie William Thompson, commissaires chargés d'élaborer un plan énergétique à long terme pour le Nouveau-Brunswick (octobre 2010).
  - Publication, par Énergie NB et Énergie atomique du Canada Limitée (EACL), d'un calendrier révisé pour la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau, l'achèvement du remplacement des tubes du réacteur étant prévue pour mai 2012 et la remise en service, pour l'automne 2012 (octobre 2010).
  - Consultations publiques menées par la Commission de l'énergie, coprésidée par Jeannot Volpé et William Thompson. La Commission a visité neuf municipalités afin de recevoir des mémoires, de tenir des journées portes ouvertes et d'animer des séances de dialogue public afin de connaître l'avis des résidents concernant l'orientation énergétique future de la province (février 2011).

- New Brunswick, at the 2011 Federal Energy and Environmental Matters Conference in Washington, DC, was inducted into The Energy Council (March 2011).

- Intronisation du Nouveau-Brunswick au Conseil de l'énergie lors de la conférence fédérale sur l'énergie et l'environnement de 2011 à Washington, DC (mars 2011).

## HIGHLIGHTS 2010-2011

### AN OVERVIEW OF DEPARTMENTAL RESPONSIBILITIES

#### Policy Development and Planning Branch

The Policy Development and Planning branch is responsible for reviewing, initiating and coordinating energy related policy activities within the Department. This includes review and development of policy, involvement in the legislative process, coordination and management of activities related to the Legislative Assembly and provision of advice and support to the Minister on Departmental and other initiatives being debated in the Legislature or elsewhere.

In addition, this branch represents the Department on a variety of federal and provincial committees, working groups and task forces. This work typically focuses on fostering collaboration and cooperation, across jurisdictions, on a variety of energy related issues. Working in collaboration with all other units within the Department, and our external stakeholders, the Policy branch plays a key role in addressing current issues in the energy sector and in the implementation of departmental and external energy sector initiatives.

#### Electricity Branch

The Electricity branch is responsible for fostering the development of a sustainable domestic electricity sector that is secure, reliable, and cost effective and an export electricity sector that maximizes economic benefits for New

## FAITS SAILLANTS DE 2010-2011

### APERÇU DES RESPONSABILITÉS MINISTÉRIELLES

#### Direction de l'élaboration et de la planification de politiques

La Direction de l'élaboration et de la planification de politiques a la responsabilité d'examiner, de mettre en marche et de coordonner les activités stratégiques liées à l'énergie au sein du Ministère. Ces activités englobent l'élaboration des politiques, la participation au processus législatif, la coordination et la gestion des activités concernant l'Assemblée législative, et la fourniture de conseils et de soutien au ministre sur les initiatives ministérielles et autres dont on discute à l'Assemblée législative ou ailleurs.

La Direction représente par ailleurs le Ministère au sein de divers comités, groupes d'étude et équipes de travail fédéraux et provinciaux. Ce travail vise généralement à encourager la collaboration et la coopération entre les provinces et les États par rapport à divers dossiers touchant l'énergie. Travaillant en collaboration avec toutes les autres sections du Ministère et ses intervenants externes, la Direction joue un rôle clé dans l'examen des questions d'actualité au sein du secteur de l'énergie et dans la mise en œuvre de diverses initiatives ministérielles et externes visant le secteur de l'énergie.

#### Direction de l'électricité

La Direction de l'électricité a la responsabilité de soutenir l'expansion d'un secteur de l'électricité intérieure durable à la fois sûr, fiable et économique et d'un secteur de l'exportation de l'électricité maximisant les retombées économiques pour le Nouveau-Brunswick. La Direction

Brunswick. The branch supports the Department's objective of balancing environmental and economic goals. It is responsible for the entire electricity sector in the province: electricity generation, transmission, distribution, and the sale of electricity to people, businesses and industries in both domestic and export markets.

The primary legislation falling under the purview of the Electricity branch is the *Electricity Act* and its associated regulations. The branch is tasked with monitoring the province's electricity sector. This includes the NB Power group of companies and the New Brunswick System Operator, as well as interactions and relations with municipal utilities, large industrial electricity users and neighbouring electrical jurisdictions, amongst others. The Electricity branch also monitors the progress of key projects in the electricity sector, including alterations and improvements to NB Power's fleet of generating stations and the addition of new electricity generation capacity. The branch is involved in activities focused on the growth of the electricity sector and the development of export markets.

### **Pipelines, Petroleum and Natural Gas Branch**

The Pipelines, Petroleum and Natural Gas branch is responsible for key legislation including the *Gas Distribution Act*, the *Pipelines Act* and the *Petroleum Products Pricing Act*. It is also tasked with following the status of a number of companies operating in the sector, as well as the progress of major projects.

The branch represents government under the General Franchise Agreement between the Province of New Brunswick and Enbridge Gas New Brunswick. Enbridge holds a 20-year franchise for local distribution of natural gas throughout the province. The branch also represents the Department of Energy as an intervenor in petroleum pricing, natural gas and pipeline regulatory matters before the Energy and Utilities Board and the National Energy Board.

soutient l'objectif du Ministère d'équilibrer les buts environnementaux et économiques. Elle assume la responsabilité de l'ensemble du secteur de l'électricité de la province, depuis la production de l'électricité, le transport de celle-ci et sa distribution jusqu'à la vente de l'électricité aux particuliers, aux entreprises et aux industries de la province et d'ailleurs.

La principale législation relevant de la Direction de l'électricité est la *Loi sur l'électricité* et les règlements connexes. La Direction est chargée de surveiller le secteur de l'électricité de la province, qui comprend le groupe d'entreprises d'Énergie NB et l'Exploitant de réseau du Nouveau-Brunswick, ainsi que les interactions et les relations avec les entreprises municipales de service public, les gros usagers d'électricité industriels et les provinces et États consommateurs d'électricité voisins, entre autres. La Direction surveille en plus les progrès de projets clés dans le domaine de l'électricité, notamment les modifications et les améliorations au parc de centrales d'Énergie NB et l'addition d'une capacité de production d'électricité supplémentaire. La Direction participe à des activités axées sur le développement des entreprises et l'expansion des marchés d'exportation.

### **Direction des canalisations, du pétrole et du gaz naturel**

La Direction des canalisations, du pétrole et du gaz naturel assume la responsabilité de lois clés, soit la *Loi sur la distribution du gaz*, la *Loi sur les pipelines* et la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers*. Elle est aussi chargée de suivre l'état d'un certain nombre d'entreprises œuvrant dans le secteur ainsi que les progrès de projets importants.

La Direction représente le gouvernement en vertu de l'entente de concession générale entre la province du Nouveau-Brunswick et Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick. Enbridge détient une concession de 20 ans pour la distribution locale de gaz naturel dans l'ensemble de la province. La Direction représente également le Ministère à titre d'intervenant par rapport aux questions relatives à la fixation des prix des produits pétroliers et à la réglementation du gaz naturel ou des pipelines devant la Commission de l'énergie et des

Building and maintaining strategic relationships with other departments, jurisdictions, industry, and associations is a central focus of the Pipelines, Petroleum and Natural Gas branch. The development of policies and regulatory frameworks are important to the sustainable growth of energy projects that deliver natural gas and petroleum products to New Brunswick and export markets. The branch conducts research and analysis of relevant industries, markets and trends in order to provide foundation for policies, programs, projects and initiatives of the department. In addition, the branch is focused on supporting the development of new upstream and downstream value-added oil and gas development and investment in New Brunswick and has both business and market development capacity to support these activities.

### **Renewable Energy and Emerging Technologies Branch**

The Renewable Energy & Emerging Technologies branch is responsible for evaluating, introducing and advancing alternative energy technologies in New Brunswick through both regulatory mechanisms and education and awareness activities.

Branch activities are carried out in support of Departmental goals to ensure competitive, reliable and secure energy supplies that are environmentally and economically sustainable. Technologies include those that focus on energy efficiency, renewable and indigenous energy sources, alternative energy transformation systems and advanced energy carriers such as hydrogen. Technologies and techniques that contribute to New Brunswick's climate change objectives are also pursued.

Two business development officers work with the branch to identify strategic opportunities for existing businesses and new entrants to expand into the renewable energy sector, fostering

services publics et l'Office national de l'énergie.

L'établissement et l'entretien de relations stratégiques avec d'autres ministères, administrations, industries et associations occupent une place centrale dans les activités de la Direction. L'élaboration de politiques et de cadres de réglementation est essentielle à la croissance durable des projets énergétiques assurant la distribution du gaz naturel et des produits pétroliers au Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux marchés d'exportation. La Direction effectue des recherches et des analyses des industries, des tendances et des marchés pertinents afin de fournir une base solide pour les politiques, les programmes, les projets et les initiatives du Ministère. De plus, la Direction s'emploie à appuyer les nouveaux projets de développement et d'investissement à valeur ajoutée en amont et en aval dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel au Nouveau-Brunswick et s'est dotée, à cette fin, d'une capacité de développement des entreprises et des marchés.

### **Direction de l'Énergie renouvelable et nouvelles technologies**

La Direction de l'énergie renouvelable et nouvelles technologies est responsable de l'évaluation, de l'adoption et de la promotion des technologies énergétiques alternatives au Nouveau-Brunswick en ayant recours à la fois à des mécanismes de réglementation et à des activités d'information et de sensibilisation.

Les activités de la Direction viennent appuyer les objectifs du Ministère en ce qui a trait à la prestation de services énergétiques abordables, fiables et sûrs, tout en étant durables sur les plans environnemental et économique. Les technologies visées comprennent celles qui sont axées sur l'efficacité énergétique, les sources d'énergie renouvelables et indigènes, les systèmes de conversion d'énergie alternative et les vecteurs énergétiques tels que l'hydrogène. Sont également visées les technologies et les techniques qui contribuent aux objectifs du Nouveau-Brunswick en matière de changements climatiques.

Deux agents de développement des entreprises aident la Direction à cerner les débouchés stratégiques qui s'ouvrent pour les entreprises existantes et nouvelles dans le secteur des énergies renouvelables afin de favoriser

innovation and entrepreneurship as well as creating employment opportunities for New Brunswickers. Our business development officers also support renewable energy projects funded under the Climate Change Action Plan, and those planned or proposed through the Community Energy Policy.

### **Corporate Services and Education and Awareness Branch**

Corporate Services provides a range of advisory and administrative services to the senior management of the Department. This branch manages internal activities on matters relating to finance and budgeting, human resource issues and professional development activities, as well as management of departmental documentation and correspondence. It also coordinates with other Provincial Departments and external agencies within its mandate.

The Education and Awareness group provides a range of support and advisory services to the Department including technology support, electronic media development and communications support. The Education and Awareness group takes the lead on a variety of activities related to materials development and event planning for the Department.

## **ELECTRICITY HIGHLIGHTS (2010-2011)**

### **Point Lepreau Life Extension Project**

Work on the Point Lepreau Generating Station life extension project began in April 2008 and was originally scheduled to be completed in September 2009. The main activities of the project include the replacement of all 380 fuel channels, calandria tubes and feeder pipes as well as other station maintenance work.

Point Lepreau was the first of the world's fleet of

l'innovation et l'entrepreneuriat, tout en créant des possibilités d'emploi pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nos agents de développement des entreprises offrent également un soutien aux projets d'énergie renouvelable financés en vertu du Plan d'action sur les changements climatiques, ainsi que ceux qui sont planifiés ou proposés dans le cadre de la Politique en matière d'énergie communautaire.

### **Direction des services généraux, de la formation et de la sensibilisation**

Les Services généraux dispensent toute une gamme de services consultatifs et administratifs à la haute direction du Ministère. La Direction gère les activités internes dans les dossiers touchant les finances et la budgétisation, les questions de ressources humaines et les activités de perfectionnement professionnel ainsi que la gestion de la documentation et de la correspondance ministérielles. Elle assure en plus une coordination avec les autres ministères provinciaux et les organismes extérieurs dans le cadre de son mandat.

Le groupe de Formation et sensibilisation dispense tout un éventail de services de soutien et de consultation au Ministère, notamment un soutien à la technologie, le perfectionnement sur les médias électroniques et le soutien aux communications. L'équipe dirige par ailleurs diverses activités reliées à la préparation de documentation et à la planification d'événements pour le Ministère.

## **POINTS SAILLANTS: ÉLECTRICITÉ (2010-2011)**

### **Projet de prolongement de la vie utile de la centrale de Point Lepreau**

La remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau a débuté en avril 2008 et devait prendre fin en septembre 2009. Les principaux travaux prévus comprennent le remplacement de la totalité des 380 canaux de combustible, des tubes de cuve et des conduites d'alimentation ainsi que d'autres travaux d'entretien de la centrale.

CANDU 6 reactors to undergo a refurbishment of this nature. The Point Lepreau Generating Station provides up to 30 per cent of New Brunswick's electricity and will remain one of the lowest cost generators in NB Power's fleet of generating stations even after factoring in the additional cost of the refurbishment project.

Throughout 2010-11, the Department of Energy continued to monitor the ongoing life extension project at Point Lepreau. In addition, the department provided support and advice to the Select Committee on Point Lepreau.

Further unanticipated challenges resulted in the refurbishment project falling farther behind schedule in 2010-11. In October 2010, NB Power and Atomic Energy of Canada Limited (AECL) released a revised timeline for the project. The planned completion date is May 2012 for AECL's reactor retubing activities and with a back to service date of Fall 2012.

The Department of Energy continued to work throughout 2010-11 to secure a fair and reasonable compensation package from the Government of Canada, as shareholder and policy maker for AECL, in regard to the lengthy project completion delays and associated costs to New Brunswickers.

### **Protecting our Critical Energy Infrastructure**

Working closely with and under the lead of the Department of Public Safety, the Department of Energy played an integral role in the creation of an Energy Sectoral group. The group is comprised of various government and private sector energy stakeholders and owners/operators of critical energy infrastructure. This group meets regularly to discuss issues of critical infrastructure protection and to share information, insights and best practices to help keep the energy infrastructure that we rely on safe and secure.

The Department of Energy also attended a

Le réacteur de Point Lepreau fut le premier des six réacteurs CANDU du parc mondial à subir une remise à neuf de cette nature. La centrale fournit jusqu'à 30 % de l'électricité du Nouveau-Brunswick et demeurera l'une de celles qui produisent de l'électricité au plus faible coût parmi les centrales d'Énergie NB, et ce, même en tenant compte du coût additionnel du projet de remise à neuf.

Tout au long de 2010-2011, le ministère de l'Énergie a continué de suivre de près l'état d'avancement du projet. Il a, de plus, offert soutien et conseils au Comité spécial de Point Lepreau.

D'autres problèmes imprévus ont repoussé encore plus loin la date d'achèvement des travaux en 2010-2011. En octobre 2010, Énergie NB et Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) ont publié un calendrier révisé pour le projet. Le remplacement des tubes du réacteur devrait être terminé pour mai 2012 et la remise en service devrait avoir lieu à l'automne 2012.

Le ministère de l'Énergie s'est employé, en 2010-2011, à obtenir une indemnisation raisonnable du gouvernement du Canada, à titre d'actionnaire et de responsable politique d'EACL, relativement aux importants retards subis dans l'achèvement du projet et les coûts supplémentaires qui en ont découlé pour les Néo-Brunswickois.

### **Protection de nos infrastructures énergétiques essentielles**

Travaillant en étroite collaboration et sous la direction du ministère de la Sécurité publique, le ministère de l'Énergie a joué un rôle intégral dans la création d'un groupe de travail du secteur de l'énergie. Ce groupe se compose de représentants du gouvernement et du secteur privé de l'énergie, ainsi que de propriétaires-exploitants d'infrastructures énergétiques essentielles. Il se réunit régulièrement afin de discuter des enjeux liés à la protection des infrastructures essentielles et d'échanger de l'information, des idées et des pratiques exemplaires en vue d'aider à maintenir la sécurité des infrastructures énergétiques sur lesquelles nous dépendons.

number of events, conferences and information sessions relating to protection of critical infrastructure and other energy system reliability and safety issues.

## **RENEWABLE ENERGY HIGHLIGHTS (2010-2011)**

### **Additional Wind Energy**

The commissioning of the Kent Hills Expansion wind farm saw an additional 54 MW of wind energy supplied onto the New Brunswick grid. The project was completed by TransAlta Corporation ahead of schedule and on budget in December 2010. The project saw an increased focus on the optimization of economic benefits to New Brunswickers from wind farm development, with the requirement for the wind developer to submit a plan to maximize New Brunswick content where viable. The Department of Energy and NB Power worked with TransAlta to include as much New Brunswick content into the project as reasonably possible. The Kent Hills facility is now 150 MW in size and brings New Brunswick's total installed wind capacity to 249 MW.

### **Community Energy Support**

The Department of Energy began working directly with community and First Nations energy project proponents. A Request for Expressions of Interest (REI) was issued, asking project proponents to submit preliminary information on their proposed community projects. The REI remains open to all eligible groups to submit information directly to the Department of Energy.

The workshop, *Exploring Potential Community Energy Financing and Development Options* was held for project proponents who wanted to learn more about the financing and development of projects.

Le ministère de l'Énergie a également assisté à bon nombre d'événements, conférences et séances d'information ayant trait à la protection des infrastructures essentielles et à d'autres questions liées à la sécurité et à la fiabilité des systèmes énergétiques.

## **POINTS SAILLANTS: ÉNERGIE RENOUVELABLE (2010-2011)**

### **Supplément d'énergie éolienne**

La mise en service d'éoliennes supplémentaires dans le parc éolien des collines de Kent a vu la production d'énergie éolienne s'accroître de 54 MW dans la province. Ce projet a été terminé par la société TransAlta en avance sur les délais prévus et sans dépassement budgétaire en décembre 2010. Il témoigne du plus grand accent mis sur l'optimisation des retombées économiques découlant de la mise en valeur de l'énergie éolienne, le promoteur étant tenu de soumettre un plan visant à maximiser le contenu néo-brunswickois, lorsque la chose est viable. Le ministère de l'Énergie et Énergie NB ont travaillé avec TransAlta afin qu'elle intègre le plus de contenu néo-brunswickois que possible dans le projet. Le parc éolien des collines de Kent produit maintenant 150 MW d'électricité, ce qui porte la capacité éolienne totale installée du Nouveau-Brunswick à 249 MW.

### **Soutien de l'énergie communautaire**

Le ministère de l'Énergie a commencé à travailler directement avec les promoteurs de projets énergétiques communautaires et autochtones. Une demande de déclarations d'intérêt a été lancée, invitant les promoteurs à soumettre de l'information préliminaire sur leurs projets. La demande demeure ouverte de sorte que tous les groupes admissibles intéressés puissent soumettre de l'information directement au Ministère.

L'atelier, *Examen des options de financement et de développement pour les projets d'énergie communautaire*, a été offert aux promoteurs qui souhaitent réaliser des projets énergétiques communautaires.

En plus du soutien direct des projets d'énergie éolienne



In addition to direct support for community and First Nations wind energy projects, a resource document that outlined the importance of capacity factors, cost of capital, turbine selection and a host of other factors was provided to the public. It provides useful information in the beginning stages of project exploration and development.

## **PETROLEUM PRODUCT HIGHLIGHTS (2010-2011)**

### **Ethanol-blended Gasoline Price Regulation**

In 2010, the federal government implemented the Renewable Fuels Regulations, requiring most refineries to blend renewable fuels based on gasoline sales volumes. This introduced ethanol-blended gasoline to the New Brunswick market in March, 2011. The Department of Energy amended regulations under the *Petroleum Products Pricing Act* to ensure that benchmark prices properly reflected the potential cost components of ethanol blends.

### **Review of Petroleum Product Price Margins**

In March 2010, the Energy and Utilities Board announced that it would review maximum margins, delivery costs and full service charges. The formal process began in November, leading to a hearing scheduled for April 2011.

## **ENERGY REGULATION HIGHLIGHTS (2010-2011)**

### **Energy and Utilities Board – Natural Gas Rate Decision and Review Process**

The Department of Energy continues to monitor and participate in all regulatory proceedings of the Energy and Utilities Board (EUB) in relation

réalisés par les collectivités et les Premières nations, le Ministère a publié un document-ressource qui traite de l'importance des coefficients de capacité, du coût du capital, du choix des éoliennes et de toutes sortes d'autres facteurs à prendre en considération. On y trouve des renseignements utiles sur les premiers stades de l'exploration et de l'élaboration des projets.

## **POINTS SAILLANTS: PRODUITS PÉTROLIERS (2010-2011)**

### **Réglementation du prix de l'essence à l'éthanol**

En 2010, le gouvernement fédéral a mis en œuvre le *Règlement sur les carburants renouvelables*, qui exige que la plupart des raffineries mélangent des carburants renouvelables selon les volumes de vente d'essence. L'essence à l'éthanol a ainsi été introduite sur le marché néo-brunswickois en mars 2011. Le ministère de l'Énergie a modifié les règlements de la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers* afin d'assurer que les prix de référence reflètent bien les éléments de coût potentiels des mélanges à l'éthanol.

### **Examen des marges bénéficiaires pour la réglementation des prix des produits pétroliers**

En mars 2010, la Commission de l'énergie et des services publics a annoncé qu'elle allait procéder à un examen des niveaux maximums des marges bénéficiaires, des coûts de livraison et des frais de service complet. Le processus officiel a débuté en novembre et a mené à une audience prévue pour avril 2011.

## **POINTS SAILLANTS: RÉGLEMENTATION DE L'ÉNERGIE (2010-2011)**

### **Commission de l'énergie et des services publics – Processus d'examen et de décision concernant la tarification du gaz naturel**

Le ministère de l'Énergie continue de surveiller toutes les

to the Enbridge Gas New Brunswick (EGNB) natural gas general distribution franchise. During the fiscal year, this included: (a) decisions issued in April and June 2010 in relation to a rate application by EGNB; (b) a review of EGNB's 2009 financial results and 2011 budget, (c) a Cost of Capital Review hearing in September and decision issued in November, 2010; (d) the initiation of a rate application by EGNB in November, 2010; (e) a Cost of Service Study hearing in September 2010 and decision issued in December.

The Department also initiated a Task Force in October 2010 to consider options open to government to help develop a sustainable gas distribution system, including a transition to a more mature and competitive rate structure.

## **REGIONAL COOPERATION HIGHLIGHTS (2010-2011)**

New Brunswick has a long history of working collaboratively and cooperatively with our Atlantic Canadian, Quebec, and New England counterparts on energy issues. As such we have supported the work of various cooperative endeavours with respect to energy.

### **Atlantic Energy Gateway (AEG)**

In July 2010 Atlantic Premiers re-affirmed their commitment to the creation of a collaborative strategy for clean and renewable energy across the region. The AEG initiative encompasses multiple studies (8 in total) broadly categorized in two areas: system planning and operations modelling, and economic development and regulatory matters. New Brunswick, led by the Department of Energy, is an active participant in the AEG. This is an important framework for Atlantic Canadian energy cooperation and collaboration.

activités de réglementation de la Commission de l'énergie et des services publics (CESP) relativement à la franchise de distribution générale de gaz naturel d'Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick (EGNB), et d'y participer. Au cours de l'exercice, cela a compris notamment: a) les décisions rendues en avril et en juin 2010 concernant une demande d'augmentation des tarifs présentée par EGNB; b) l'examen des résultats financiers de 2009 et du budget de 2011 d'EGNB; c) une audience pour examiner le coût du capital en septembre et la décision rendue en novembre 2010; d) la présentation d'une demande d'augmentation des tarifs par EGNB en novembre 2010; e) une audience pour étudier le coût du service en septembre 2010 et la décision rendue en décembre.

En octobre 2010, le Ministère a également mis sur pied un groupe de travail chargé d'examiner les options qui s'offrent au gouvernement pour aider à mettre en place un système de distribution durable du gaz et favoriser la transition vers une structure tarifaire plus évoluée et concurrentielle.

## **POINTS SAILLANTS: COOPÉRATION RÉGIONALE (2010-2011)**

Le Nouveau-Brunswick a une longue histoire de collaboration et de coopération avec ses homologues du Canada atlantique, du Québec et de la Nouvelle-Angleterre en matière d'énergie. À ce titre, nous avons appuyé diverses initiatives de coopération ayant trait à l'énergie.

### **Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique**

En juillet 2010, les premiers ministres de l'Atlantique ont réaffirmé leur engagement à créer une stratégie de collaboration pour l'énergie propre et renouvelable dans la région. La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui comporte une série d'études (huit au total) dans deux domaines généraux: d'une part, la planification des systèmes et la modélisation des opérations et, d'autre part, le développement économique et la réglementation. Le Nouveau-Brunswick en est un participant actif, sous l'égide du ministère de l'Énergie.

### **Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers (NEG-ECP)**

A resolution was adopted in July 2010, at the 34<sup>th</sup> Annual Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers (NEG-ECP) that encouraged officials to improve their mutual understanding of state and provincial energy policies and regulations. This resolution will assist the region in achieving greater energy security and independence. The Department of Energy continues to be a member of the Northeast International Committee on Energy (NICE), established under NEG-ECP. This is one such mechanism through which energy issues are considered in the International context.

### **Council of Energy Ministers**

In September 2010, Energy ministers from across Canada conducted a day of discussions on innovation at their annual meeting that took place in Montreal, Quebec. During their meeting, ministers discussed smart electricity grid technologies, energy efficiency in homes and buildings, as well as the utilization of cleaner fuels, renewable energy and alternative technologies in the transportation sector. Ministers tasked their officials to identify areas of common interest as well as goals and objectives related to energy that will lead to greater pan-Canadian collaboration.

Cette initiative constitue un important cadre de coopération et de collaboration en matière d'énergie pour le Canada atlantique.

### **Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA-PMEC)**

Une résolution a été adoptée en juillet 2010, lors de la 34<sup>e</sup> conférence annuelle des GNA-PMEC, afin d'encourager les représentants à améliorer leur compréhension mutuelle des politiques et des règlements en matière d'énergie des États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est du Canada. Cette résolution aidera la région à acquérir une plus grande sécurité et autonomie énergétique. Le ministère de l'Énergie continue de siéger au Comité international du Nord-Est sur l'énergie, créé par la Conférence des GNA-PMEC. Il s'agit d'un mécanisme qui permet d'étudier des questions énergétiques dans un contexte international.

### **Conseil des ministres de l'énergie**

En septembre 2010, les ministres de l'Énergie du Canada ont tenu une journée de discussions sur l'innovation au cours de leur assemblée annuelle qui s'est tenue à Montréal, au Québec. Au cours de cette rencontre, les ministres ont discuté des technologies des réseaux d'électricité intelligents, de l'efficacité énergétique dans les maisons et les immeubles, ainsi que de l'utilisation des combustibles propres, de l'énergie renouvelable et des technologies de recharge dans le secteur des transports. Ils ont également chargé leurs fonctionnaires de cerner des domaines d'intérêt commun, de même que des objectifs liés à l'énergie en vue de favoriser une plus grande collaboration pancanadienne.

**DEPARTMENT OF ENERGY /  
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE**

**Expenditures by Primary /  
Dépenses par Compte Primaire**

<b>2010-2011 Primary/ Budget Primaire</b>	<b>2010-2011 Budget de 2010/2011</b>	<b>Appropriations/ Dotations</b>	<b>Total Appropriations/ Dotations Totales</b>	<b>2010-2011 Actuals/ Chiffres Réels de 2010-2011</b>	<b>Final Budget Variance/ Budget Final Variance/Écart</b>
<b>3 – Personal Services/ Services personnalisés</b>	1,735,500	0	1,735,500	2,028,771	(293,271)
<b>4 – Other Services/ Autres services</b>	1,020,500	0	1,020,500	745,029	275,470
<b>5 – Material &amp; Supplies/ Matériels et fournitures</b>	22,000	0	22,000	30,309	(8,309)
<b>6 – Property &amp; Equipment/ Propriété et équipement</b>	24,000	0	24,000	22,205	1,794
<b>7 – Contributions, Grants and Subsidies/ Contributions et subventions</b>	285,000	364,762	649,762	527,728	122,034
<b>TOTAL</b>	<b>3,087,000</b>	<b>364,762</b>	<b>3,451,762</b>	<b>3,354,042</b>	<b>97,718</b>

# Appendix A – Annexe A 2010-2011

